

Voeux de Mr Le Maire
samedi 3 janvier à 18 heures

St Cyr en Talmondais

journal municipal décembre 2014

Edito

Chers Saint-Cyriennes et Saint-Cyriens

Les fêtes de Noël et la fin de l'année se rapprochent très vite. Une année passée sur laquelle on a tendance à se retourner et se remémorer les faits qui se sont produits que j'espère agréables et remplis de bons souvenirs. Le conseil municipal et moi-même avons suivi la direction que nous avons annoncée.

Quelques projets ont vu le jour, d'autres sont en cours de réalisation. Depuis le début de notre mandat, nous avons commencé avec l'enfouissement Route de Curzon réalisé par le Sydev. Les candélabres seront installés au mois de janvier. Entre autres, il y aura le changement des 3 portes de l'église avec les subventions du conseil général et le concours de la Fondation du Patrimoine.

Actuellement on parle beaucoup de mutualisation, PLUI, SCOT, Commune nouvelle, changement territorial, cantons, etc... Nous sommes beaucoup sollicités pour différentes réunions, car il y énormément de changements prévus pour les 2, 3 années à venir.

Je souhaite que notre commune en 2015 poursuive sa route avec la même solidarité et le même plaisir qu'en 2014.

Au nom de toute la Municipalité, je vous souhaite de bonnes fêtes et meilleurs vœux pour vous et votre famille.

Le Maire, Nicolas PASSCHIER

REPAS DES ANCIENS

Traditionnellement ces retrouvailles annuelles se sont déroulées sous les flonflons de l'orchestre DOMINO. Une soixantaine de convives ont pu apprécier les mets proposés par le traiteur LAGRANGE et déguster l'excellente bûche préparée par notre boulangerie CANTET.

L'après midi s'est terminée dans une ambiance festive, chaleureuse et dansante pour le plaisir de tous.



Mairie de Saint Cyr en talmondais : Accueil ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30
Contact par mail : mairiestcyrentalmondais@wanadoo.fr - Site internet : www.saint-cyr-en-talmondais.fr
Téléphone : 02.51.30.82.82 (répondeur) - Fax : 02.51.30.88.29

Conseil municipal du 13 octobre 2014

1°) Aliénation du chemin rural n°7

Le conseil est d'accord pour vendre une partie du chemin rural n°7 au Parc résidentiel des lotus pour 10200 euros.

2°) Contrat de maintenance pour l'installation campanaire de l'église

Le Conseil autorise le maire à signer le contrat d'entretien avec l'entreprise BODET pour un montant annuel de 190 € ht soit 227,24 € ttc.

3-1°) Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour le remplacement de la porte de l'église

Le Conseil décide de solliciter une souscription auprès de la Fondation du patrimoine pour le remplacement de la grande porte et deux petites portes latérales de l'église et valide le devis de Mr BERTRET pour 6627 € ttc.

3-2°) Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour la restauration du monument aux morts

Le Conseil décide de solliciter une souscription auprès de la Fondation du patrimoine pour la restauration du monument aux morts et valide le devis de l'entreprise SAUTREAU pour un montant de 3250 €.

4°) Subvention auprès du Conseil général pour le remplacement de la porte de l'église

Le Conseil décide de solliciter une subvention de 2925 € auprès du Conseil général pour le remplacement des portes de l'église dont le devis est de 6627 € ttc.

5°) Subvention auprès du Ministère de la Défense pour la restauration et le déplacement du monument aux morts

Le Conseil décide de solliciter une subvention de 650 € auprès de l'Office National des Anciens combattants pour la restauration et le déplacement du monument aux morts dont le coût est de 3250 euros.

6°) Motion relative à l'aire d'accueil des gens du voyage

Le Conseil émet un avis défavorable à la modification 0.4 du Plan local d'Urbanisme de la commune de Saint Vincent sur Graon.

7°) Acquisition d'un défibrillateur

Le Conseil décide d'acquérir un défibrillateur automatique pour équiper la salle polyvalente, approuve le devis présenté par la société Centrale médicale pour le prix de 1 215 € HT et sollicite auprès du Conseil Général la subvention attribuée dans le cadre de cette acquisition.

8°) Acquisition d'une tondeuse

Après avoir consulté plusieurs devis, le Conseil décide d'acquérir la tondeuse Kawasaki Fastrack pour 6710 € ttc et charge le maire de faire le nécessaire.

Conseil municipal du 17 novembre 2014

1°) Contrat de territoire Vendée Enfance

Le Conseil autorise le maire à signer le Contrat Enfance avec le Conseil général et la Communauté de Communes du Pays Moutierrois.

2°) Aliénation chemin rural n°7

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente du mètre carré à 10.euros par mètre carré, soit un prix total de 8370.euros, compte tenu de l'arpentage réalisé par le géomètre. Il décide la vente du chemin rural au Syndicat des copropriétaires du Domaine des Lotus, au prix susvisé, et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents au présent projet.

3°) Taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide d'instituer le taux de 1,5% sur l'ensemble du territoire communal. La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2017). Toutefois, le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans.

4°) Renouvellement de la convention Médecine du travail

Le Conseil valide la convention Médecine du Travail avec le Centre de gestion et autorise le maire à la signer.

5°) Création d'un poste d'agent recenseur

Afin de mettre en place le recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2015, le Conseil valide la création d'un poste d'agent recenseur, rémunéré sur la base d'un SMIC mensuel.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Distribution de sacs jaunes

Depuis le 1er novembre 2014, la Communauté de Communes du Pays Moutierrois expérimente la distribution des sacs jaunes en mairie. Désormais, en cas de besoin de sacs jaunes, vous pouvez contacter la mairie au 02.51.30.82.82. Une commande sera établie chaque jeudi soir. Les sacs seront à votre disposition en mairie à partir du jeudi suivant.

Enquête publique

Dans le cadre d'une cession d'une partie du chemin rural des Sables d'Olonne, une enquête publique est organisée du 19 décembre au 7 janvier 2015. Les permanences seront les suivantes :

Vendredi 19 décembre de 10h à 12h salle du conseil municipal

Mardi 30 décembre de 10h à 12h salle du conseil municipal

Mercredi 7 janvier 2015 de 10h salle du conseil municipal.

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Le recrutement de l'agent recenseur est en cours. Une page d'information apparaîtra dans le bulletin de janvier.

Numérotation

Dans les villages de Revroq, la Gillerie, le Préau, la Bonne Amie, Route des Sables et de Curzon, la numérotation des habitations a été mise en place. Des courriers ont été déposés avec les plaques de maison. Nous vous remercions de bien vouloir les poser au plus tôt, ceci afin de faciliter le travail de l'agent recenseur et de tout autre professionnel.

Bibliothèque

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les enfants ne peuvent plus venir à la bibliothèque le mercredi matin. Aussi, il est proposé d'ouvrir la bibliothèque le mercredi après-midi de 16h à 17h30 et de maintenir l'horaire du samedi matin, ce à compter du 1er janvier 2015. La bibliothèque sera fermée les mercredi 24 et 31 décembre 2014. Si vous souhaitez devenir bénévole, merci de contacter la mairie.

Inscription sur la liste électorale

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015. Vous avez jusqu'au 30 décembre 2014 pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune. N'attendez pas le dernier jour !

Legs Richard

Les étudiants habitant Saint Cyr et ayant obtenu leur baccalauréat sont susceptibles de bénéficier de ce legs, s'ils sont inscrits en Université, Faculté ou école d'ingénieurs pour poursuivre des études supérieures.

Ils devront se présenter en mairie avec la copie du diplôme du baccalauréat, le document attestant de leur inscription en études supérieures ainsi qu'un certificat de présence à l'école, et la copie de la carte d'identité.

LE BRUIT :

Un arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 relatif aux bruits de voisinage, fixe les nouveaux horaires pour certaines activités :

jours ouvrables : de 8h 30 à 12h et de 14h à 19h 30

les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanches et jours fériés : de 10h à 12 h

en cas d'infraction vous pouvez composer le 17 (gendarmerie) qui verbalisera le contrevenant

URGENCES DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ :

En cas de micro coupure, de pannes de courant individuelles ou collectives :

Contact ERDF : 09.726.750.85 24/24 7/7

BRÛLOTS : Il est interdit de brûler les déchets quels qu'ils soient, ils doivent être emportés à la déchèterie.



La Chine s'est invitée au Pays Moutierrois, cette action organisée par les bibliothèques du pays Moutierrois et la Communauté de Communes ont permis à Saint Cyr en Talmondais d'organiser avec succès les ateliers « Bijoux enfants et adultes. Ces deux après-midi ont fait le plein, lors de la pause un goûter fut proposé aux enfants avec boissons, bonbons et pâtisseries dans une ambiance joyeuse. Pour des raisons techniques concernant l'intervenante, l'atelier papiers découpés n'a pas eu lieu, dommage ! car l'atelier était lui aussi complet.

Lancement d'une souscription pour la restauration des portes de l'église de Saint Cyr en Talmondais

La Fondation du Patrimoine vous propose de participer financièrement aux travaux de remplacement de la grande porte de l'église, de la porte latérale et d'une petite porte à côté de la sacristie. Ces portes seront remplacées par des portes neuves en chêne massif et réalisées à l'identique aux précédentes.

Votre don sera déductible de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Il donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, à joindre à votre déclaration d'impôts.

La brochure jointe vous donnera plus d'information sur la procédure à suivre.

Hommage aux poilus

C'est sous un ciel bas et pluvieux que se sont déroulées les cérémonies commémoratives du 11 novembre. Après le dépôt de gerbe par Mr le Maire et Mr Bernard GOUGEON, président des Anciens Combattants, c'est à la salle polyvalente que Mr le Maire donna lecture du message adressé par le Préfet. Au cours du vin d'honneur, le jeune Baptiste GOSSE présenta le livre de mémoires réalisé avec sa classe et interpréta a capella le chant des patriotes devant, il faut le souligner, une assemblée importante.



Recrutement d'un agent technique polyvalent
Kevin GUILLET, 20 ans, a été recruté dans le cadre d'un contrat d'avenir de 3 ans pour appuyer Gilles dans son travail, notamment pour l'entretien des espaces verts, le désherbage. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Il fait bon chanter à St Cyr avec Marais et Gâtine.



Après l'accueil du maire Mr Nicolas Passchier, Robert Boileau (président) a remercié les choristes qui viennent tous les mardi soirs de 18h30 à 20h répéter de magnifiques chants sous la houlette de son chef de chœur Joseph Cantet. Les bilans financier et moral ont été approuvés et démontrent que cette association se porte bien. Robert Boileau démissionnaire laisse sa place mais reste chanter. Les élections ont permis à Michel Delhommé et Jacqueline Martineau d'être réélus et à Annie Masson, Claude Boillard, Xavier Mathieu, Marie Claude Lemarchand et Marie Odile Boillard d'intégrer le conseil d'administration.

SET6
2014
AFMTELETHON
INNOVER POUR CUËNIR



Beau succès du loto organisé par le S.I et la S.A.L de St CYR au profit du Téléthon 2014. C'est 500€ qui ont été remis à l'AFM par l'intermédiaire des pompiers de Champs St Père. Le total récolté avec l'ensemble des associations de Curzon, St Vincent, St Cyr et Champs St Père est de 6221 €. Belle solidarité!